

# Compte rendu du conseil municipal

## Séance du 10 mars 2014

Etaient excusés : JC Goy (procuration à J. Breuil)

Absents : G. Baudras, N. Devillers, B. Personeni

### **Comptes administratifs**

#### ➤ Commune

Monsieur le Maire présente le compte administratif 2013 au conseil Municipal :

Résultat de fonctionnement : 566 660.97 €

Résultat d'investissement : - 566 744.19 €

Reste à réaliser dépenses : 102 300 €

Reste à réaliser recettes : 139 500 €

Résultat de clôture invest : -529 544.19 €

**Résultat de clôture 2013 : 37 116.78 €**

Augmentation des dépenses d'électricité, notamment l'éclairage public, suite à l'étude en cours la consommation devrait diminuer afin de palier l'augmentation du coût de l'électricité. Réflexion sera menée sur la coupure de l'éclairage public à certaines heures de la nuit.

Augmentation du coût du SIPQ, notamment pour l'école.

Rappel : la commune de Quingey représente 1/3 des membres du syndicat tandis que les dépenses supportées par la commune de Quingey représentent 1/2.

#### ➤ Camping

Résultat de fonctionnement : 44 228.01 €

Résultat d'investissement : -56 845.59 €

Reste à réaliser recette : 7 668.00 €

Résultat de clôture investissement : -49 277.59 €

**Résultat de clôture 2013 : -5 049.58 €**

#### ➤ Eau, assainissement

Résultat de fonctionnement : 174 832.91 €

Résultat d'investissement : 36 929.82 €

Reste à réaliser dépenses : 22 000.00 €

Résultat de clôture investissement : 14 929.82 €

**Résultat de clôture 2013 : 189 762.73 €**

#### ➤ ZA

Résultat de fonctionnement : 0 €

Résultat d'investissement : 0 €

**Résultat de clôture 2013 : 0 €**

### **Clôture du budget**

#### ➤ CCAS

Résultat de fonctionnement : 661.68 €

Résultat d'investissement : 1 932.04 €

**Résultat de clôture 2013 : 2 593.72 €**

## ➤ Comptes de gestion 2013

Le conseil municipal prend acte des comptes de gestion 2013 de la commune, du camping, eau et assainissement, ZA la Blanchotte, CCAS et approuve l'entière concordance avec les écritures des comptes administratifs 2013.

## **Budgets 2014**

### ➤ commune

|                            |                |
|----------------------------|----------------|
| Dépenses de fonctionnement | 1 188 317 €    |
| Recettes de fonctionnement | 1 188 385.78 € |
| Dépenses d'investissement  | 1 588 137.19 € |
| Recettes d'investissement  | 1 588 137.19 € |

Une provision pour un remboursement anticipé de l'emprunt à court terme de 100 000 € est prévue.  
Concernant les recettes de fonctionnement pour l'électricité, la taxe sera dorénavant perçue par le Syded.

Adopté avec 11 voix pour, 1 abstention

## **Taux imposition 2014 :**

Le Conseil Municipal, décide, par 11 voix pour, 0 abstention, 0 contre, de renouveler les taux d'imposition pour 2014 soit :

|                          |         |
|--------------------------|---------|
| Taxe d'habitation :      | 15.00 % |
| Taxe foncière bâti :     | 11.02 % |
| Taxe foncière non bâti : | 34.84 % |
| Taux CFE :               | 17.08 % |

### ➤ Camping

|                              |   |
|------------------------------|---|
| Dépenses de fonctionnement : | 61 410 €                                  |
| Recettes de fonctionnement : | 62 000 €                                  |
| Dépenses d'investissement :  | 75 277 € dont 49 278 € de déficit reporté |
| Recette d'investissement :   | 75 896 €                                  |

Adopté à l'unanimité

### ➤ Eau, assainissement

|                              |           |
|------------------------------|-----------|
| Dépenses de fonctionnement : | 276 410 € |
| Recettes de fonctionnement : | 289 818 € |
| Dépenses d'investissement :  | 181 985 € |
| Recettes d'investissement :  | 213 759 € |

### ➤ CCAS

|                              |            |
|------------------------------|------------|
| Dépenses de fonctionnement : | 3 200 €    |
| Recettes de fonctionnement : | 3 261.68 € |
| Dépenses d'investissement :  | 1 932 €    |
| Recettes d'investissement :  | 1 932 €    |

## **Renouvellement convention SPA**

Renouvellement de la convention avec la SPA de Besançon et de Franche-Comté, pour l'année 2014, à raison de 0.35 € par an et par habitant

## **Renouvellement convention utilisation des locaux de la micro crèche**

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents accepte la nouvelle convention d'utilisation des locaux par l'association Les Francas du Doubs à compter de l'année 2014

## **Contrat assurance groupe, habilitation centre de gestion**

Le président du centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale du Doubs est habilité à souscrire pour le compte de notre établissement des contrats d'assurance auprès d'une entreprise d'assurance agréée, cette démarche pouvant être menée par plusieurs collectivités locales intéressées.

Ces contrats devront couvrir tout ou partie des risques suivants :

Agents titulaires ou stagiaires affiliés à la CNRACL :

-Décès

- Accidents de travail – Maladies professionnelles

- Incapacité de travail en cas de maternité, d'adoption et de paternité, de maladie ou d'accident non professionnel.

Agents titulaires ou stagiaires non affiliés à la CNRACL ou agents non titulaires de droit public :

- Accidents du travail – Maladies professionnelles

- Incapacité de travail en cas de maternité, d'adoption et de paternité, de maladie ou d'accident non professionnel.

## **Organisation élection**

Mise en place du bureau de vote

## **Questions diverses**

- Résiliation bail : le conseil municipal accepte la résiliation du bail de location du logement au 1 rue du Gey au 28 février 2014 et autorise le remboursement de la caution soit 450 €
- Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :
  - Accepte remboursement de l'assurance, suite au sinistre du 07 février 2012 soit la somme de 879.70 €
  - Accepte le remboursement de l'assurance, suite au sinistre du 24 août 2013 soit la somme de 11 575.10 €
- Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, accepte un don de 350 €, autorise le Maire à procéder à l'encaissement.
- le conseil municipal accepte la proposition de Avenir Bureautique, Impasse Alouette II 25480 Miserey Salines, pour le contrat de maintenance et la location d'un photocopieur Konica Minolta C224 soit 174 € HT / mois, incluant 3570 pages noirs et blancs/ mois à un coût copie de 0.0045 €HT et 1 340 pages couleurs à un coût copie de 0.045 € HT ; en remplacement de la location et de la maintenance du photocopieur SAGEM MF 9626
- le conseil municipal accepte la mise à disposition gratuite des parcelles communales AH 43 de 9a 87ca et AH 44 de 9a20ca au conseil général du Doubs pour faciliter la mise en œuvre des travaux de restructuration du collège « Félix Gaffiot »
  - précise que si le chemin piétonnier qui dessert le lotissement les Vertes Épinés en traversant l'une des parcelles, est modifié, sa reconstruction sera assurée par le conseil général du Doubs.